



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
26

Nombre de membres présents : 15

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 11

Extrait du Registre des Délibérations
du Comité de la Caisse des écoles
Séance du 21 décembre 2023

OBJET :

DE-CDE-23-12-1-5) PROPOSITION DU BAREME DES COTISATIONS 2024
DES ADHERENTS A PRESENTER A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-et-un décembre à dix-neuf heures trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par Madame la Présidente le jeudi 14 décembre 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, Mme SÉGURET, M. TOURNE, Mme ODDON, M. MOULY, Mme RUFFENACH, M. CHARDON, M. RIBET, Mme VERMANT, M. LOUVIGNÉ, Mme MARIONNEAU LAGRANGE, M. GOURBESVILLE, Mme BARRIERE, M. CATHERINE, Mme TRAN.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, M. BEUZELIN, Mme RAVEAU, Mme SERVIAN, M. LEBEAU, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAMEIRO RAMAGE, Mme FOURNIER, Mme BASILLE-DUPREY, Mme VIRENQUE, M. SALOMEZ .

Le Comité,

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Considérant la nécessité de fixer le barème des cotisations 2024 ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Adopte les tarifs des cotisations, applicables à compter du 1^{er} janvier 2024, suivants :

- | | |
|----------------------------------|------------|
| - Membres Souscripteurs (Actifs) | : 18,50 € |
| - Membres Bienfaiteurs | : 36,00 € |
| - Membres Donateurs | : 67,00 € |
| - Membres Perpétuels | : 268,00 € |

Pour extrait conforme,
Charlotte LIBERT-ALBANEL
Présidente

Signé